



Séance du 15 juillet 2020 à 14 heures

Le 15 juillet deux mille vingt, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Fontanes, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (55)

M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), Mme LE FOURN Marie-Laure (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), Mme CAROFF Sylvie (Cahors), M. MARX Jean-Luc (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), Mme DEL VITTO Aurore (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. DELPECH Bernard (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. VACANDARE Johann (Cahors), M. RACHI Abel (Cahors), Mme BEHEREGARAY Alexia (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme DAPORTA Anne-Céline (Cahors), M. LORIN Thierry (Cahors), M. DUCHESNE François (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. LIARD Olivier (Catus), M. VAZ Victor (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), M. TREIL Jean (Douelle), M. REDOULES Matthieu (Espère), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), Mme SOLIVERES Hélène (Labastide du Vert), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme LOUIS Sylvie (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme VANBESIEEN Joëlle (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. LAFFRAY Patrick (Maxou), M. PONS Stéphane (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), Mme JORDANET Marie-Christine (Mercuès), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjous), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. MARRE Denis (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), M. DECREMPS Frédéric (St Cirq Lapopie), Mme RAUZIERES Elodie (St Denis Catus), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. CORNIOT Pascal (St Médard), M. TEYSSEDRE Patrick (Tour de Faure), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels), Mme MAZEYRIE Christelle (Trespoux-Rassiels).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (0)

---

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (17)

M. DIETSCH Jérôme (Arcambal, procuration donnée à PARNAUDEAU Willy), Mme WARTEL Catherine (Arcambal, procuration donnée à LANES Bénédicte), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. NICOLAON Patrick (Bellefond – La Rauze), Mme DALBERA Marie (Bellefond – La Rauze), Mme LENEVEU-RIVIERE Hélène (Cahors, procuration donnée à Sylvie CAROFF), M. PACAUD Denis (Cahors, procuration donnée à Abel RACHI), Mme BOUIX Catherine (Cahors, procuration donnée à Cathy BONNET), Mme DE MEIXMORON Françoise (Cahors, procuration donnée à Thierry LORIN), Mme BOUGEARD Elsa (Cahors, procuration donnée à François DUCHESNE), M. CAZABONE Christian (Crayssac, procuration donnée à LANES Bénédicte), Mme VALADE Anne-Rose (Espère, procuration donnée à REDOULES Matthieu), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty, procuration donnée à Pascal LAVAU), Mme VOLFF Géraldine (Pradines, procuration donnée à MARRE Denis), M. LIAUZUN

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>*

AR PREFECTURE

046-200023737-20200715-22\_15\_07\_2020-DE  
Regu le 21/07/2020

Christian (Pradines), M. BORIES Olivier (St Géry – Vers, procuration donnée à GILES Jérôme), M. BONNET Frédéric (St Pierre Lafeuille, procuration donnée à TEYSSÉDRE Patrick).

Procurations : 13

Secrétaire de séance : Aurore DEL VITTO

---

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Auditorium

Objet : mise à disposition gracieuse de l'Auditorium

A été adopté à l'unanimité

Affiché au  
GRAND CAHORS le :

27 JUIL. 2020



Délibération n° 22

AR PREFECTURE

046-200023737-20200715-22\_15\_07\_2020-DE  
Regu le 21/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 15 juillet 2020

Rapporteur : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Service : Auditorium

**Objet : mise à disposition gracieuse de l'Auditorium**

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 16 mai 2019, le Conseil communautaire a adopté les tarifs, les conditions et les bénéficiaires de la gratuité de l'Auditorium.

L'Association **SCENOGRAPH**, sise Théâtre de L'Usine, 18 avenue du Docteur Roux – 46 400 Saint-Céré, dans le cadre de l'organisation de la nouvelle version du Festival de Saint-Céré 2020 dénommé « IMPROMPTU-FESTIVAL », demande la mise à disposition de l'Auditorium du Grand Cahors pour un repli éventuel en cas d'intempéries pour le concert du 3 août 2020, prévu dans la cour de la Préfecture à Cahors.

Etant donné

- Qu'il existe un partenariat avec l'association Scénograph,
- Qu'il s'agit d'une demande exceptionnelle, pour cause d'intempéries.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée d'approuver exceptionnellement la mise à disposition à titre gracieux moyennant le paiement des frais de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Vice-Président,



Daniel JARRY

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>